



Comité interpartis du canton des Grisons
pour la sauvegarde de l'autodétermination
et de la souveraineté de la Suisse

souveraen-gr.ch

Adressé aux:

- Conseillers fédéraux Suisse
- Conseillers nationaux et Conseillers aux Etats suisses
- Conseillers d'Etats du canton des Grisons
- Députés du Grand Conseil des Grisons
- Représentants des médias
- Autres autorités

Grisons, janvier 2024

Les négociations actuelles avec l'OMS mettent en danger la souveraineté de la Suisse

Mesdames et Messieurs

Depuis un certain temps, l'OMS négocie à Genève une nouvelle réglementation globale et contraignante concernant des «mesures sanitaires et climatiques». La délégation de négociation de la Suisse est/était dirigée par l'ex-conseiller fédéral Alain Berset et par la directrice de l'OFSP, Anne Lévi.

A l'avenir, l'OMS pourrait édicter seule des mesures contraignantes en matière de santé et de «climat». Lors de la crise de Corona, le peuple suisse avait déjà constaté que les soi-disant «recommandations» de l'OMS étaient reprises sans aucun esprit critique. Les personnes qui osaient les remettre publiquement en question ont été considérées comme de dangereux ennemis de l'État. Jusqu'à aujourd'hui, tous les tribunaux et le Parlement suisses ont systématiquement refusé une enquête indépendante et efficace concernant ces recommandations de l'OMS. **Pour quelle raison?**

L'OMS aura-t-elle les pleins pouvoirs à l'avenir?

A l'avenir, l'OMS, qui est financée à 70% par le secteur privé, aura encore plus de pouvoir et ses exigences seront encore plus contraignantes. Sous le régime de l'OMS, en cas de pandémie définie par cette organisation, tous les pouvoirs publics suisses n'auront plus que des compétences exécutives pour une durée indéterminée. La souveraineté d'interprétation universelle de l'OMS sur toutes les questions de santé ne pourrait alors plus être remise en question. Aucun mécanisme de contrôle de l'OMS ou de rétablissement de la souveraineté nationale n'est prévu.

Quelle en est la raison et pourquoi cela ne semble déranger aucun parlementaire?

Un transfert de compétences dangereux – éloigné de la démocratie

Ce processus entraîne un transfert illégal de compétences sans précédent en Suisse, de la Confédération à un organe international non élu. Contrairement au Conseil fédéral, au Parlement et aux tribunaux, celui-ci ne serait soumis à aucun contrôle ni à aucune responsabilité. Un comité de technocrates inconnus définirait à l'avenir les tâches de l'Etat et les dépenses élevées qui en découleraient, et édicterait des prescriptions étendues dans tous les domaines de l'économie, de la vie publique et privée.

Un transfert de pouvoir pérenne

Visiblement, ce transfert de compétences aurait un caractère permanent et institutionnel. C'est pourquoi un tel transfert peut logiquement être qualifié de révision matérielle totale de la Constitution fédérale, voire d'abrogation latente et donc illégale de la Constitution fédérale. Depuis des mois, le Conseil fédéral tente sciemment de dissimuler ces conséquences de grande ampleur pour la Suisse et pour l'ensemble de la population. Au lieu de nous impliquer – en tant que peuple souverain – suffisamment tôt dans le débat politique, le Conseil fédéral tente de minimiser la situation et de tromper le peuple.

Agir maintenant et préserver les droits fondamentaux pour nos descendants

Nous estimons qu'il est urgent que les responsables politiques agissent, car le vote final de l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS sur ces changements de fond est déjà prévu pour mai 2024. C'est pourquoi nous vous demandons **instamment, en vous rappelant vos obligations**, d'accorder toute votre attention critique au projet de l'OMS présenté ici dans les semaines à venir, car ne pas agir dans l'intérêt du peuple suisse ne serait pas seulement fatal, mais aurait des conséquences juridiques pour chaque parlementaire. **Le silence est considéré comme un consentement, ce qui est bien sûr clairement défini et sanctionné d'un point de vue juridique.**

Vous trouverez nos recommandations et les mesures à prendre dans les annexes (dix minutes de lecture qui détermineront certainement la suite de votre carrière).

Avec nos meilleures salutations

Au nom du comité interpartis du canton des Grisons pour la sauvegarde de l'autodétermination et de la souveraineté de la Suisse

Helmut Heine
Präsident

Gerd Rehm
Vizepräsident

Christian Birchmeier
Kassier

Dr.iur. Heinz Raschein
em. Rechtsanwalt u. Notar

Capt Renato Stiefenhofer
fmr Airforce One Commander (UAE)



souverain-gr.ch

Vous trouverez plus d'informations
sur notre site web